

Avis public



ORDONNANCES

Avis est par les présentes donné que les ordonnances ci-après décrites ont été décrétées par le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal, lors de sa séance ordinaire tenue le 7 mars 2016.

RÈGLEMENT SUR LE BRUIT (R.R.V.M., c. B-3, article 20)

- Ordonnance permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur selon les sites et les horaires des événements identifiés au tableau 1.

RÈGLEMENT CONCERNANT LA PAIX ET L'ORDRE SUR LE DOMAINE PUBLIC (R.R.V.M., c. P-1, articles 3 et 8)

- Ordonnance permettant de vendre des articles promotionnels, de la nourriture, et des boissons alcoolisées ou non alcoolisées ainsi que de consommer des boissons alcoolisées selon les sites et les horaires des événements identifiés au tableau 1.

RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT (R.R.V.M., c. C-4.1, article 3, paragraphe 8^o)

- Ordonnance permettant la fermeture des rues ou le ralentissement de la circulation selon les sites et les horaires des événements identifiés au tableau 1.

RÈGLEMENT INTERDISANT LES GRAFFITI ET EXIGEANT QUE TOUTE PROPRIÉTÉ SOIT GARDÉE EXEMPTÉ DE GRAFFITI (RCA11 17196, article 15)

- Ordonnance permettant la création d'une murale sur le côté est de la palissade de béton (crépi) du bâtiment commercial la Boulangerie Snowdon, situé au 7385, avenue Harley.

Toute personne intéressée pourra obtenir une copie des ordonnances et du tableau 1 au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce situé au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée. Le tableau 1 est également disponible sur le site Internet de l'arrondissement dont l'adresse est : ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg, en cliquant sur « Avis publics ».

FAIT À MONTRÉAL, ce 16 mars 2016.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate

Liste préliminaire des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 7 mars 2016

Événements	Requérant	Endroit	Date	Occupation	Vente	Camion bouffe de rue	consommation d'alcool	Bruit	Nombre éventuel de participant	Fermeture de rue	Statut	Agent de développement
Fêtes religieuses de Pâques	Communauté Hellénique de Montréal	Rue(s) et trottoir(s)	29 avr. 2016 et 30 avr. 2016	29 avril 2016 21:15 à 23:30 et 30 avril 2016 23:00 à 00:45	non	non	non	29 avril 2016 22:00 à 23:00 et 30 avril 2016 23:30 à 00:30	2000	Fermeture d'une voie du chemin de la Côte Ste-Catherine entre la rue Wilderton et la rue Stirling Fermeture de la rue Wilderton entre le chemin de la Côte Ste-Catherine et 5777 Wilderton (parking de l'église) Fermeture d'une voie de le chemin de la Côte Ste-Catherine entre la rue Wilderton et la rue Stirling	Accepter sous condition	Christian Lefebvre
Out Door Way of the Cross	St-Kevin's Parish	Trottoir(s) et une voie	25 mars 2016	10:00 à 12:00	non	non	non	oui	500-800	Ralentissement de circulation (1) voie et trottoirs partiellement occupés À partir du 5600 Chemin Côte-des-Neiges, Dr: jusqu'à Jean Brillant, Dr: Jean Brillant jusqu'à La Voie Dr: sur La Voie jusqu'à Isabella, Gc: sur Isabella jusqu'à La Voie Dr: sur La Voie jusqu'à Edouard-Montpetit Gc: sur Edouard-Montpetit jusqu'à Lemieux Dr: sur Lemieux jusqu'à St-Kevin Dr: sur St-Kevin jusqu'à Beaucourt Gc sur Beaucourt jusqu'à Côte-Ste-Catherine Dr: sur Côte-Ste-Catherine jusqu'à Chemin Côte-des-Neiges Dr: sur Côte-des-Neiges jusqu'à 5600 Chemin Côte-des-Neiges Fin de procession 5 arrêts de 10 minutes lors du parcours pour prières	Accepter sous condition	Christian Lefebvre